

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-1808/PCG prescrivant suspension du permis de conduire.

n° 69-1808/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
22 décembre 1969

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1970

Date du numéro
10 janvier 1970

TEXTE INTÉGRAL

Sont suspendus pour une durée de quinze jours : Le permis de conduire n° 193 délivré en 1956 à Djibouti à M. Mohamed Djama Araleh, Somali Issack Abar Awal, né en 1924 à Djibouti, demeurant 26, rue de Paris: Le permis de conduire n° 110.272 délivré le 23 décembre 1965 par la Préfecture du Puy-de-Dôme à M. Baudin Hubert, né le 19 juillet 1947 à Saulcet, demeurant avenue du Héron, à Eléctro-Entreprise : Le permis de conduire n° 1575/93 délivré le 23 juin 1965 à M. Rivière Claude, né le 1er mars 1941 à Saint-Joseph (Réunion), demeurant à la C.C.A.S. du 57e R.I.AO.M. ; Le permis de conduire n° 463 délivré le 26 juin 1954 à Djibouti à M. Rached Mohamed Galeb, Arabe né en 1910 à Djibouti demeurant 13, rue de Moscou ; Le permis de conduire n° 77 délivré le 3 février 1961 à Djibouti à M. Ibrahim Ahmed Djame, Somali Issa, né en 1985 à Ali-Sabieh, demeurant quartier 7, boulevard 33, maison 6; Le permis de conduire n° 760 délivré le 17 décembre 1965 à Djibouti à M. Mohamed Abdou Abdallah, né en 1943 à Djibouti, demeurant à l'Electricité de Djibouti ; Le permis de conduire numéro ignoré délivré à Djibouti à M. Sangarane Saminadane, le 7 février 1925 à Coudalour (Inde), demeurant 6, rue de Rome; Les permis de conduire n° 541.990 délivré le 30 avril 1968 par la Préfecture de la Gironde à M. Ragonneau Christian, né le 29 décembre 1944 à Ravières, demeurant à la B.A. 188; Le permis de conduire n° 186.485 délivré le 25 février 1968 à Melun à M. Ballon Jacques, né le 28 août 1949 à Chapelle aux-Moines, demeurant à S.P. 85.034; Le permis de conduire n° 136.905 délivré le 18 novembre 1963 à M. Morrut Jean-Claude, demeurant à la B. A. 188, né le 10 décembre 1940 à Marseille ; Le permis de conduire n° 1546/67 délivré le 30 décembre 1967 à Djibouti à M. Estavoyer Guy, né le 11 novembre 1946 à Orsans, demeurant au Héron: Le permis de conduire n° 120.131 délivré le 13 juillet 1962 à Angoulême à M. Cornillon Régis, né le 6 février 1942 à Charleval, demeurant à la B. A. 188; Le permis de conduire n° 1845 délivré le 11 avril 1958 en Mauritanie à M. Gispert Marcel, né le 3 juillet 1933 à Ornaison (Aude), demeurant au S.MB. au Héron; Le permis de conduire n° 617 délivré le 27 juillet 1962 à Djibouti à M. Abdi Nour Ali, Somali Gadabourcy, né en 1926 à Djibouti, demeurant quartier 5, boulevard 10, maison 126. Sont suspendus pour une durée de VINGT ET UN JOURS : Le permis de conduire n° 29.297 délivré le 24 juillet 1965 par la Préfecture de la Loire à Mme Salavert Annick, née le 24 avril 1944 à Saint-Etienne, demeurant au Héron ; Le permis de conduire n° 461/69 délivré le 23 avril 1969 à Djibouti à M. Saïd Guelleh Miguil, Somali Issa, né en 1938 à Bouled (Djibouti), demeurant quartier 7, avenue du Stade, n°31; Le permis de conduire n° 1050/68 délivré le 7 août 1968 à Djibouti à M. Chideh Souleiman Ahmed, Somali Issack, né en 1938 à Djibouti, demeurant au quartier 1 ; Le permis de conduire n° 1098 délivré le 27 septembre 1967 à Djibouti à M. Ahmed Mohamed Mahamoud, né le 11 août 1948 à Djibouti, demeurant quartier 2, boulevard 26, n° 11; Le permis de conduire n° 396 délivré en juin 1962 à Djibouti à M. Saleh Souleiman Ali, Arabe, né en 1941, demeurant à Ambouli : Le permis de conduire n° 666 délivré le 5 novembre 1965 à Djibouti à M. Alaoui Ahmed Alsoui, Arabe, né le 1er février 1947 à Djibouti, demeurant quartier 2, avenue 4, maison 21; Le permis de conduire n° 49/69 délivré le 15 janvier 1969 à Djibouti à M. Luccini Georgio, né le 21 juin 1914 à Milan (Italie), demeurant 17, rue Curie; Le permis de conduire n° 138.866 délivré le 5 janvier 1965 à Madagascar à M. Saubeau Georges, né le 5 mars 1932 à Rezimet, demeurant Camp Lelong ; Le permis de conduire

n° 223 délivré le 5 avril 1957 à Djibouti à M. Zaroni Pierre, né le 2 décembre 1911 à Cotignole (Italie), demeurant Plateau du Marabout, rue du Héron; Le permis de conduire n° 19995 délivré le 19 novembre 1954 à Dakar à M. Lopez Gilbert, né le 13 septembre 1931 à Sainte-Maxime (Var) demeurant au BC.S. n° 6: Le permis de conduire n° 22/2916 délivré le 29 novembre 1968 en Turauie à M. Carballi Carlo, né le 3 février 1943 à Dire-Dawa (Ethiopie), demeurant rue du Marché, chez Rossi . Sont suspendus pour une durée de UN MOIS : Le permis de conduire n° 313 délivré le 26 mars 1969 à Djibouti à M. Grison René, né le 12 octobre 1947 à Leschecolls (Seine-et-Marne), demeurant au Comptoir de l'Economat des Armées ; Le permis de conduire n° 62 délivré le 21 février 1958 à Djibouti à M. Osman Mohamed Hersi, né en 1938 à Djibouti, demeurant quartier 7, lotissement du Stade, n° 502-2 ; Le permis de conduire n° 312 délivré le 26 mars 1969 à Djibouti à M. Wahib Mahamoud Moustapha, né le 3 octobre 1942 à Djibouti, demeurant quartier 5, boulevard de Gaulle, maison 20 ; Le permis de conduire n° 242 délivré le 24 juillet 1959 à Djibouti à M. Daoud Bourhen Mohamed, Afar, né en 1941 à Tadjourah; demeurant quartier 5, boulevard 15, maison 5; Le permis de conduire n° 1060 délivré le 20 décembre 1963 à Djibouti à M. Mohamed Ahmed Kayed, Arabe, né en 1939 à Djibouti, demeurant à Ambouli: Le permis de conduire n° 1802/68 délivré le 18 décembre 1968 à Djibouti à M. Michelangeli François, né le 2 février 1947 à Zalana (Corse), demeurant Service des Transmissions au S.M.B. ; Le permis de conduire n° 142/63 délivré le 7 mars 1969 à Djibouti à M. Mahamoud Abdoul Razak, né le 12 février 1947 à Djibouti, demeurant 44, rue de Paris; Le permis de conduire n° 107/69 délivré le 29 janvier 1969 à Djibouti à M. Ali Chemsan Abdallah, né en 1946 à Saber (Yémen), demeurant quartier 4, avenue 13, face au Commissariat de Police : Le permis de conduire n° 997 délivré le 30 novembre 1962, à Djibouti à M. Santas Spyridon, né le 8 janvier 1928 à Athènes (Grèce), demeurant place Lagarde ; Le permis de conduire (numéro ignoré) délivré à Djibouti à M. Idriss Ahmed Abdillahi, Somali Issa, né le 8 avril 1949 à Djibouti, demeurant quartier 4, avenue 24, maison 18. Sont suspendus pour une durée de DEUX MOIS : Le permis de conduire n° 833/62 délivré le 13 décembre 1967 à M. Omar Warsama Houssein, né en 1938 à Hargueissa (Rép de Somalie), demeurant quartier 3, avenue 26; Le permis de conduire n° 358/67 délivré le 26 avril 1967 à Djibouti à M. Djama Hassan Voussof, Somali Issack, né en 1944 à Djibouti, demeurant quartier 3, boulevard 19, mai son 70; Le permis de conduire n° 769/67 délivré le 2 août 1967 à Djibouti à M. Ali Ahmed Kayed, Arabe Akni, né en 1946 à Djibouti, demeurant à Ambouli ; Le permis de conduire n° 63 délivré en 1965 à Djibouti à M. Ahmed Vaya Gaber, Arabe, né en 1946 à Djibouti demeurant quartier 2, boulevard 24, maison 28. Est suspendu pour une durée de QUATRE MOIS Le permis de conduire n° 227 délivré le 21 avril 1961 à Djibouti à M. Daher 'Houssein God, Somali Issack, né en 1936 à Djibouti, demeurant quartier 2, boulevard Boulaos, maison 10. Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.